



SKM

**Déclaration de SE Mohammed LOULICHKI
Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du Maroc
à l'occasion du deuxième examen de la politique commerciale
du Bahreïn
(Genève, le 18 Juillet 2007 -9h30)**

Monsieur le Président,

Permettez moi de dire combien nous sommes heureux de vous voir présider nos travaux. Permettez moi aussi de souhaiter une cordiale bienvenue à Son Excellence Dr Hassan FAKHRO, Ministre de l'Industrie et du Commerce du Royaume du Bahreïn, ainsi qu' à l'ensemble des membres de la délégation qui l'accompagnent, en saluant la haute qualité et la densité de la présentation faite par Monsieur le Ministre et la richesse des rapports fournis par le Gouvernement et le Secrétariat .

Mes vifs remerciements et mes félicitations vont au présentateur, mon collègue l'Ambassadeur du Japon , pour ses remarques fort utiles.

Monsieur le Président,

Ma délégation se réjouit de la portée et de l'efficacité de la stratégie de développement adoptée par Bahreïn depuis le premier examen de sa politique commerciale en 2000, laquelle a généré des résultats économiques impressionnants, faisant ainsi de ce pays l'une des économies les plus dynamiques de la région. En témoigne l'augmentation du taux de croissance annuel (6.2 % en 2000 -2006) , la maîtrise du taux d'inflation (2.1 % en 2006) et l'excédent enregistré au niveau tant du solde budgétaire global que de la balance extérieure .

Cette stratégie de développement n'aurait pu réaliser ces résultats sans une stratégie de diversification articulée autour d'une multitude de secteurs clefs dont le secteur des services financiers qui représente près de 75% du PIB, le secteur manufacturier (12 % du PIB), le secteur des industries extractives en particulier le pétrole et le gaz qui représente 12 % et celui de l'agriculture (0.6%), bien que les exportations restent encore dominées par le pétrole et le gaz . A cela s'ajoute la mise en œuvre d'une série de mesures pour l'amélioration du climat des investissements assorties d'un ambitieux programme de privatisation. Tous ceux qui ont pu visiter Manama ont pu mesurer l'essor économique , la solidité du système en place et les perspectives prometteuses du développement durable dans un environnement politique stable .

Membre fondateur de l'OMC depuis janvier 1995 et fervent défenseur du système commercial multilatéral, Bahreïn a entrepris des réformes réglementaires et institutionnelles pour se conformer aux obligations de l'OMC. C'est ainsi que plusieurs lois ont été adoptées depuis le dernier examen dont la loi révisée sur les sociétés commerciales, la loi sur les mesures correctives commerciales couvrant les pratiques antidumping, les subventions, les mesures compensatoires et les sauvegardes.

Bien plus, Bahreïn accorde au minimum le traitement de la nation la plus favorisée (NPF) à tous les pays membres de l'OMC et n'impose aucun contingent tarifaire, ni d'autres droits et restrictions applicables aux importations. Son tarif se fonde sur le Tarif Extérieur Commun compte tenu de son appartenance à l'union douanière du Conseil de Coopération du Golf depuis 2003, qui prévoit des taux de 5% pour 92,4 % du total des lignes tarifaires.

Bahreïn participe activement au cycle de négociations commerciales multilatérales en cours alors que l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et la poursuite de la libéralisation du secteur des services représentent les principaux secteurs de son intérêt dans le cadre du programme de Doha pour le développement.

Dans le domaine des services, et selon le rapport du Secrétariat, Bahreïn figure parmi les rares pays ayant respecté le délai de présentation des offres initiales et révisées, lesquelles reflètent les objectifs de politique générale du pays et le processus de réforme engagé. Cela traduit également l'importance accordée à ce secteur qui constitue un élément essentiel de la politique globale de diversification de l'économie du pays.

S'agissant des droits de la propriété intellectuelle et conformément à ses engagements au titre de l'Accord ADPIC, Bahreïn a procédé à la promulgation de plusieurs lois touchant les brevets, le droit d'auteur, les marques, les secrets commerciaux, les indications géographiques, les dessins et modèles industriels ainsi que l'application des droits. Bien plus, Il a également adhéré, en 2005, à cinq Traités de l'OMPI à savoir le Traité sur le droit des brevets, le Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des Marques, l'Arrangement de Nice concernant la classification internationale des produits et des services, le Traité sur le droit d'Auteur et le Traité sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes alors qu'en mars 2007, il est devenu partie au Traité de coopération en matière de brevets et au Traité sur le droit des marques. Tous ces efforts ont permis une intégration plus poussée de Bahreïn dans le système commercial multilatéral. Nous sommes convaincus que la délégation du Bahreïn sera réceptive aux demandes formulées lors de cet examen.

Monsieur le Président,

Ma délégation a d'autant plus de plaisir à participer à cet examen du Bahreïn, un pays avec lequel le Maroc maintient des relations fraternelles, solides et confiantes nourries d'une coopération fructueuse et sans cesse enrichie. La qualité de ces relations est illustrée à travers l'importance des échanges de visites à tous

les niveaux ainsi que par la densité du cadre juridique qui régit notre coopération bilatérale.

La régularité des sessions de la haute Commission mixte qui s'inscrit dans le cadre de la consécration de la volonté des deux Chefs d'Etat, Sa Majesté le Roi Mohamed VI et son frère le Roi Cheikh Hamad Ben Aissa Al Khalifa, contribue au renforcement des relations de coopération bilatérale notamment économiques et de les hisser à un niveau supérieur, à la hauteur de l'excellence de leurs relations politiques.

Je voudrais exprimer notre conviction que les autorités du Bahreïn ne manqueront pas de tirer les conclusions et enseignements de ce deuxième examen et prendre les mesures nécessaires pour répondre aux attentes des délégations ici présentes .

Je vous remercie.